

Les 10 meilleures solutions

Comment entrer une stratégie d'épargne visant à maximiser le REER?

Pour maximiser les cotisations au REER, suivez ces étapes :

1. Allez dans **Saisir les données financières – Stratégies – Épargne** et sélectionnez le compte de REER que vous voulez utiliser dans le menu **Ajouter une stratégie d'épargne**.
2. Cliquez sur **Ajouter une stratégie d'épargne**.
3. Dans le champ **Propriétaire** du compte de REER, entrez le mot « Max. ». Ainsi, NaviPlan calculera automatiquement les cotisations maximales qui peuvent être effectuées en fonction du revenu entré dans le plan.

REMARQUE : Afin d'empêcher l'outil de maximisation du REER de créer des déficits, assurez-vous de sélectionner l'option **Restreint par le flux monétaire** dans la page **Saisir les données financières – Stratégies – Épargne**.

Comment prévoir le refinancement d'un prêt hypothécaire?

Pour refinancer un prêt hypothécaire, suivez ces étapes :

1. Allez dans **Saisir les données financières – Avoir net – Actifs/Passifs**.
2. Cliquez sur  à droite du passif existant.
3. Sous **Options de calcul**, sélectionnez l'option **Effectuer un remboursement anticipé** dans le bas de la page.
4. Entrez une date de remboursement anticipé dans le champ **Date** ainsi que les éventuels frais supplémentaires dans le champ **Frais sur remboursement anticipé**.
5. Cliquez sur **OK** pour retourner à la page **Actifs/Passifs**.
6. Entrez un deuxième prêt hypothécaire en cliquant sur **Ajouter un passif** dans la page **Actifs/Passifs**.
7. Cliquez sur  à droite du nouveau passif.
8. Dans la boîte de dialogue Détails du nouveau passif, remplissez les champs **Solde à partir du** et **Date du prêt**.
9. Sélectionnez **Intégrer dans le flux monétaire** dans le menu **Renégocier**.
10. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur **OK**.

Comment empêcher le réinvestissement des intérêts et dividendes dans les comptes de retraite?

NaviPlan réinvestit automatiquement les gains après impôt dans le compte d'origine.

Pour éviter cela :

1. Cliquez sur  pour le compte visé.
2. Allez dans l'onglet **Taux de rendement**.
3. Choisissez **Ne pas réinvestir** pour les options **Prétraite** et/ou **Retraite** des comptes liés à la retraite.

Remarque : La sélection de **Réinvestir** signifie qu'à la fin de l'année, les gains seront réinvestis dans l'actif après impôt. La sélection de **Ne pas réinvestir** signifie que les gains seront ajoutés au flux monétaire.

Qu'est-ce que le revenu accumulé des placements?

Le **Revenu accumulé des placements** est une estimation du revenu des placements tiré des comptes non enregistrés du 1er janvier de l'année de l'analyse au premier jour du mois précédant la **Date d'évaluation** du compte.

NaviPlan inclut le **Revenu accumulé des placements** dans le calcul de l'impôt. Toutefois, le **Revenu accumulé des placements** n'est pas réinvesti dans les comptes non admissibles.

Pour retirer le revenu accumulé des placements, entrez le 1er janvier de l'année de l'analyse dans le champ **Date d'évaluation**.

Les 10 meilleures solutions

Comment afficher les cotisations au RPC/RRQ de mon client après 65 ans?

Pour afficher les cotisations au RPC/RRQ de votre client après 65 ans, suivez ces étapes :

1. Allez dans **Saisir les données financières – Flux monétaire – Détails du RPC/RRQ et de la SV**.
2. Dans la section **Cotisations volontaires au RPC/RRQ**, sélectionnez **Client** et/ou **Coclient**.
3. Pour vous assurer que les cotisations sont effectuées, générez la **Projection du flux monétaire par élément (Actions rapides – Rapports – Flux monétaire – Projection du flux monétaire par élément)**.
4. Les cotisations apparaîtront sous **Dépenses d'emploi/d'entreprise** dans la section **Sorties de fonds**.

Remarque : Le rapport **Projection du flux monétaire par élément** n'est disponible que pour les plans Niveau 2. Pour vérifier les sorties dans le cadre d'un plan Niveau 1, lancez le rapport **Projection détaillée du flux monétaire** sous **Actions rapides – Rapports – Flux monétaire – Projection détaillée du flux monétaire**.

Comment établir une stratégie de compensation du déficit pendant la préretraite?

La compensation du déficit avant la retraite n'est disponible que pour les plans Niveau 1 et Niveau 2 avec la méthode Impôt détaillé. Vous pouvez activer la compensation du déficit avant la retraite en allant dans **Saisir les données financières – Stratégies – Compensation du déficit** et en sélectionnant l'option **Racheter les comptes pour compenser les déficits de la préretraite**.

De plus, pour chaque dépense, sous **Saisir les données financières – Flux monétaire – Dépenses – Détails de la dépense**, et chaque passif, sous **Saisir les données financières – Avoir net – Passifs – Détails du passif**, vous pouvez sélectionner l'option **Compenser les déficits de la préretraite créés par cette dépense ou ce passif**.

L'ordre dans lequel les actifs sont rachetés peut être modifié pour les plans Niveau 2 dans **Saisir les données financières – Stratégies – Compensation du déficit – Visionner ou modifier l'ordre de la compensation de déficits...** Par défaut, tous les actifs non enregistrés seront disponibles pour compenser les déficits avant la retraite. Pour inclure les actifs admissibles, sélectionnez l'option **Modifier l'ordre de compensation du déficit**, puis sélectionnez l'option **Inclure** à côté des actifs que vous voulez utiliser. Vous pouvez changer l'ordre dans lequel les actifs inclus sont utilisés en cliquant sur **Vers le haut** ou **Vers le bas**.

Comment entrer les droits inutilisés de cotisation à un REER?

Pour entrer les droits inutilisés de cotisation à un REER, suivez ces étapes :

1. Allez dans **Gestion du plan – Hypothèses – Données historiques – Cotisations à un REER**.
2. Entrez les droits inutilisés dans le champ **Maximum déductible au titre d'un REER/ RPAC**.

Les 10 meilleures solutions

NaviPlan prend-il la récupération de la SV en compte?

NaviPlan calcule automatiquement les montants de la récupération de la SV en fonction du revenu imposable reçu pendant la retraite.

MÉTHODE IMPÔT MOYEN :

Le montant des prestations de la SV qui doit être remboursé est inclus dans la valeur de l'**Impôt total** du rapport **Sommaire de l'impôt sur le revenu**. Autrement dit, la récupération de la SV sera égale à l'impôt total, moins les montants de l'impôt moyen et marginal. Les clients bénéficieront également d'une déduction pour cette dépense dans la section **Récupération de la SV** de **Déductions**. Ainsi, les prestations de la SV sont remboursées avec des dollars avant impôt (en fonction du taux d'imposition moyen).

MÉTHODE DE L'IMPÔT DÉTAILLÉ :

Le montant des prestations de la SV qui doit être remboursé est affiché à la ligne **Remboursement des prestations sociales** de la section **Sommaire** du rapport **Détails de l'impôt sur le revenu**. Cette ligne se trouve aussi dans la section **Déductions du revenu total** pour montrer que les remboursements se font avec des dollars avant impôt.

Quelle est la différence entre Actuel - Rééquilibré et Actuel - Non rééquilibré?

Allez dans **Hypothèses – Paramètre du portefeuille actuel** pour obtenir les définitions et les différences :

- **Actuel – Rééquilibré** : Cette option rééquilibre les comptes liés à un objectif et utilise le taux de rendement moyen pondéré des actifs liés.
- **Actuel – Non rééquilibré** : Cette option ne rééquilibre pas les comptes liés à un objectif. Chaque compte lié à un objectif conserve un taux de rendement distinct.

Pour en savoir plus, allez dans **Aide et ressources – Centre d'apprentissage – Répartition de l'actif – Paramètre du portefeuille actuel**.

REMARQUE : Le **rapport sommaire** affiche les taux rééquilibrés qui sont appliqués aux comptes.

Comment entrer les dépenses à la retraite?

Les dépenses à la retraite peuvent être entrées de deux manières :

- Si les dépenses à la retraite sont des prolongations des dépenses actuelles entrées dans le plan, entrez **Décès** comme date de fin en allant dans **Flux monétaire – Dépenses – Détails de la dépense**. Ainsi, les dépenses seront maintenues jusqu'à la fin du plan.
- Si les dépenses à la retraite sont différentes des dépenses actuelles, laissez **Retraite** dans le champ **Date de fin** de la section **Flux monétaire – Dépenses**. Ensuite, allez dans **Établir les objectifs – Retraite – Dépenses à la retraite** et cliquez sur **Ajouter une dépense à la retraite** pour entrer les dépenses à la retraite nécessaires. Ici, la **Date de début** sera **Retraite**, et la date de fin, **Décès**. Si la dépense ne doit pas durer jusqu'à la fin du plan, vous pouvez aussi entrer une date précise dans le champ **Date de fin**.